

## La Fondation FDJ lance son appel à grands projets « Héritage 2024 » en faveur de l'inclusion

**Boulogne, le 20 juillet 2023** – Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, dont La Française des Jeux est partenaire officiel, la Fondation d'entreprise FDJ a choisi d'organiser son nouvel appel à grands projets avec la volonté de contribuer à bâtir l'héritage de ce grand évènement. Son objectif sera de faire progresser l'inclusion et l'éducation des jeunes, des plus vulnérables et des personnes en situation de handicap.

Ainsi, la Fondation FDJ a décidé de sélectionner des projets, portés par de grandes organisations en collaboration avec des acteurs associatifs locaux, à même de contribuer à laisser une trace durable sur des territoires concernés par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Chaque projet lauréat bénéficiera d'un accompagnement jusqu'en 2026, avec une dotation d'un million d'euros minimum étalée sur trois ans, pour produire un impact local réel bien au-delà de 2024.

**Pour Charles Lantieri, Directeur général délégué de FDJ et Président de la Fondation d'entreprise FDJ :** « *FDJ a attribué un budget 25 millions d'euros à sa Fondation d'entreprise pour contribuer à l'égalité des chances dans la société dans les cinq ans à venir, soit une hausse de 30 % par rapport au budget de la période précédente. Les besoins sont, en effet, immenses pour permettre à chacun de trouver sa place dans la société. En écho au partenariat noué entre FDJ et les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Fondation FDJ lance donc un appel à grands projets pour contribuer à la trace positive durable que les Jeux doivent laisser sur les territoires concernés* ».

Pour accroître son impact, la Fondation FDJ a choisi, depuis 2017, de sélectionner des projets ayant déjà prouvé leur efficacité mais pouvant être développés à plus grande échelle. Cette stratégie a permis d'augmenter significativement le nombre de personnes aidées et de développer son impact social, favorisant ainsi une plus grande égalité des chances dans l'Hexagone. Selon une étude EY, pour 1 euro de soutien aux associations par la Fondation FDJ, la valeur sociale créée s'élève à 3,4 euros.

Les nouveaux projets soutenus devront être menés par une coalition d'organismes d'intérêt général avec un porteur principal et proposer une dimension territoriale en lien avec les Jeux de Paris 2024. Ils devront œuvrer pour l'égalité des chances, grâce à des projets d'insertion et/ou d'éducation, et démontrer leur impact sur les territoires.

Les critères d'éligibilité sont disponibles dans le règlement accessible sur le site Internet du groupe FDJ.

### Quatre phases clés pour candidater

- **Phase 1 - Formalisation du projet :** lire le règlement, consolider une coalition et coconstruire un projet.
- **Phase 2 - Vérification de l'éligibilité (juillet - 6 octobre 2023) :** auto-évaluer l'éligibilité du projet via un formulaire, puis fournir des éléments de cadrage, une note d'intention et des premières pièces administratives (mandats de la coalition, statuts et déclaration au Journal Officiel des organisations porteuses, trois derniers bilans comptables).

- **Phase 3 - Dépôt de candidature (jusqu'au 15 novembre 2023)** : si le projet est éligible, le porteur de projet reçoit un courriel avec un formulaire complémentaire à renseigner, qui permettra de finaliser l'étude de la candidature. Des comités de sélection se réuniront ensuite pour déterminer les projets finalistes.
- **Phase 4 - Jury final (premier trimestre 2024)** : si le projet fait partie des finalistes, un audit de la structure sera mené. Un jury, composé des administrateurs de la Fondation FDJ et de personnalités qualifiées, se réunira ensuite pour déterminer les deux projets retenus.



### Comment candidater ?

Le dépôt des candidatures s'effectue sur le site du groupe FDJ :

<https://www.groupefdj.com/fr/fondation/appel-grands-projet-heritage-2024.html>

Pour toute question : [contact@jungle.coop](mailto:contact@jungle.coop)

### A propos de la Fondation d'entreprise FDJ

Créée en 1993, la Fondation d'entreprise FDJ agit pour l'égalité des chances. Elle soutient des projets d'intérêt général destinés à des personnes en difficulté (précarité économique, sociale et culturelle, handicap...). Elle s'attache notamment à accompagner des projets innovants pour l'éducation et l'inclusion dans la société, dans une dynamique de co-construction avec les associations porteuses des projets. La Fondation FDJ est dotée d'un budget de 25 millions d'euros sur la période 2023-2027 (soit une hausse de près de 30 % par rapport à la période 2018-2022).

Pour plus d'informations, [www.groupefdj.com/fr/fondation.html](http://www.groupefdj.com/fr/fondation.html)

@FDJ FDJ @FDJ\_officiel @FDJ

**Contact presse**  
01 41 10 33 82 | [servicedepresse@lfdj.com](mailto:servicedepresse@lfdj.com)

**Contact relations investisseurs**  
01 41 04 19 74 | [invest@lfdj.com](mailto:invest@lfdj.com)